

Etude schéma du réemploi



Conseil Général du Lot

Hôtel du Département - Place Chapou
BP 291

46005 Cahors

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Willy Parnaudeau

willy.parnaudeau@lot.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Une des actions phares du plan de prévention des déchets du Lot vise à développer le réemploi des déchets.

Les actions actuelles de réemploi sont dispersées, parfois concurrentes et ne couvrent pas l'ensemble du territoire; d'autres outils sont envisageables tels que les "recycleries" qui collectent, réparent si besoin et valorisent des objets qui se retrouvent classiquement parmi les encombrants recueillis en déchetterie. Dans cet esprit, une étude de faisabilité sur la structuration et le développement d'une filière de réemploi des déchets sur le territoire a été décidée dès fin 2010.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Trouver une solution qui permette de couvrir l'ensemble du territoire tout en garantissant la pérennité et l'équilibre financier des projets.
- Détourner le maximum de produits destinés à être jetés en mobilisant le gisement dans les déchetteries.
- Développer le partenariat entre les recycleries et le Syded du Lot pour l'accès aux déchetteries.
- Equiper progressivement le parc de déchetteries du Syded en zone pour le réemploi des objets.

Résultats quantitatifs

- sur la période d'avril à décembre 2014, 2 734 objets ont été détournés vers la recyclerie Emmaüs de cahors

Résultats qualitatifs

La principale conclusion ressortant du diagnostic est que la majorité du gisement potentiellement réemployable ou démantelable (88%) est capté par le réseau des 29 déchetteries du territoire, excepté pour les textiles dont une grande partie est détournée par les acteurs locaux déjà existants.

Ce potentiel de réemploi sur les déchetteries s'élève à 3 200 tonnes par an.

Le Comité de pilotage a retenu le scénario de 3 recycleries portées par les acteurs locaux existants :

- une recyclerie portée par EMMAÛS à Cahors (association loi 1901) et mis en service en mars 2014 ;
- une recyclerie portée par Regain à Figeac (atelier chantier d'insertion depuis mai 2012) - dépôt de dossier de demande de subvention au printemps 2015 - mise en service prévue pour fin 2017 ;
- une recyclerie portée par la "Récup'Rit" à Martel en 2014 avec une implantation complémentaire à Bretenoux (automne 2015)

MISE EN OEUVRE

Planning

L'étude a été menée par le bureau d'études EGIS pour le compte du Département, de juillet 2011 à octobre 2012 et s'est déroulée en 3 phases :

- Phase 1 : diagnostic territorial avec l'évaluation des gisements potentiels, le diagnostic socio-économique du territoire et le bilan des enquêtes auprès des acteurs locaux ;
- Phase 2 : étude de scénarii de structuration et développement de la filière de réemploi et de démantèlement, avec la création d'une ou plusieurs recycleries, et la faisabilité d'une unité de démantèlement ;
- Phase 3 : élaboration d'un schéma de gestion des déchets réemployables et démantelables sur la base du scénario retenu.

Moyens humains

40 jours pour l'ingénieur pendant la durée de l'étude : DCE, analyse des offres, pilotage et conduite de l'étude, analyse des rapports, animation des réunions

Moyens financiers

- coût réalisation de l'étude : 37 000 € HT
- prévision de 50 000 € d'aide départementale par projet de recyclerie

Partenaires mobilisés

Syded du Lot

Structures associatives implantées sur le département et impliquées dans le réemploi

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Les éléments essentiels concourant à la réussite des projets de recyclerie peuvent être résumés comme suit :

- la nécessité d'un recours important aux aides à l'investissement ;
- un équilibre économique en fonctionnement atteint au bout de 4 à 5 ans, qui implique donc une grande vigilance sur la maîtrise des coûts ;
- une professionnalisation indispensable des structures : le projet d'EMMAÛS Cahors permettra d'acquérir des retours d'expérience profitables aux 2 autres projets ;
- une montée en puissance progressive en lien avec les aménagements du parc des déchetteries : le SYDED devra équiper ses sites d'espaces abrités, dédiés au réemploi ;
- une implication des gardiens des petites déchetteries pour orienter les usagers vers les zones de réemploi, cette tâche ne pouvant être réalisée par les agents des recycleries que pour les déchetteries les plus importantes ;
- une coopération ou du moins une prise en compte des associations locales existantes pratiquant à petite échelle le réemploi, bien souvent à titre caritatif ;

- un soutien des collectivités locales : aides, publicité des recycleries, sensibilisation de la population.

Difficultés rencontrées

Réflexion à une échelle regroupant les bassins de vie : le département

Recommandations éventuelles

- Prendre en compte la filière REP sur le mobilier et l'incidence sur l'organisation des projets de recyclerie ;
- intégrer la dimension politique qui conduit, pour des motifs d'intérêt général, à opérer des choix mal compris par certains acteurs dont les projets de recyclerie n'ont pas été retenus dans le scénario final (limitation de la concurrence aux autres structures en place, manque de professionnalisme, quantités détournées anecdotiques,...).

Mots clés

REEMPLOI | RECYCLERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | ASSOCIATIONS | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juin 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie